



**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2024/69

QUESTION N°2

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE / MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

L'an deux mille vingt-quatre

Le dix-huit décembre

A vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX - Jean-Claude CHEVRIER
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT - Jocelyne BINET - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Pascal KLINGLER - Josiane THOMAS - Maria GUYON - Seddik HADDOUYAT
Florence DOUILLON - Frédéric CLAUX - Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON (arrivé à 20h45)
Amélie SANDRIN - Eric NOIRET - Eric BOSC - Patrick MURCIA - Christophe BATAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Denis HOFFMANN a donné procuration à Fahed HADJI
Fabien CUVILLIER a donné procuration à Claude CAUET
Christophe CONNAN a donné procuration à Chantal CLAUX
Annie METAY a donné procuration à Eric BOSC
Mathilde MISSLIN a donné procuration à Patrick MURCIA

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE :

Tiphany JOURDAIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Josiane THOMAS

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 28

N°D2024_69 – ADMINISTRATION GENERALE / Modification de la composition de la Commission de contrôle des listes électorales

Vu le Code Electoral notamment son article L.19,

Vu les délibérations n°38/2020 du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020 relative à la désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales,

Vu le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2024 relative à l'élection de Madame Binet en qualité de 8^{ème} adjointe au maire,

Considérant la nécessité de la remplacer pour se conformer aux dispositions législatives ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- ✓ **RENONCER** au scrutin secret
- ✓ **DESIGNER** Madame Josiane THOMAS en tant que membre de la Commission de Révision des Listes Electorales

Transmis en Préfecture le : 20/12/2024

Publié(e) le : 20/12/2024

Exécutoire le : 20/12/2024

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 18 DECEMBRE 2024**

LE MAIRE



MICHEL VALLADE

